



COMMUNIQUÉ

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

## **Tembec obtient la certification FSC pour plus de 1 million d'hectares de forêt au Témiscamingue**

**Témiscaming (Québec), le 10 juillet 2006** – Tembec a annoncé aujourd'hui l'obtention de la certification FSC pour une superficie de plus de 1 million d'hectares dans les aires communes 081-21 et 081-22 situées au Témiscamingue, Québec, en vertu des normes rigoureuses du Forest Stewardship Council (FSC) visant les forêts mixtes et boréales du Canada. Cette nouvelle certification porte à 6,8 millions d'hectares la superficie des terres forestières certifiées par le FSC, attestant ainsi des bonnes pratiques de gestion de la ressource forestière appliquées par Tembec. L'engagement de Tembec à l'égard de la certification FSC est d'une ampleur inégalée tant au Canada qu'à l'échelle mondiale.

« L'obtention de cette certification constitue une reconnaissance bien méritée des efforts de notre équipe au cours des dernières années, a souligné James Lopez, président et chef de la direction de Tembec. La certification de ce secteur de forêt mixte, en particulier, est une grande réalisation, compte tenu de la complexité d'aménagement et du grand nombre d'utilisateurs présents. Je suis très fier du leadership que Tembec continue de démontrer dans l'avancement de la certification forestière FSC à l'échelle mondiale. Cet engagement reflète notre détermination à gérer les ressources de façon responsable, tant dans le but de maintenir les fonctions écologiques des systèmes forestiers que dans le souci des collectivités locales et des communautés autochtones. »

Tembec a reçu cette certification de SmartWood, certificateur agréé du Forest Stewardship Council, à la suite d'un processus de vérification approfondie qui a permis de constater que les pratiques de gestion forestière de la Compagnie respectaient les normes du FSC relatives au respect de l'environnement et à la responsabilité sociale en matière d'activités forestières. Bien qu'il soit d'une durée de 5 ans, ce certificat n'est pas une fin en soi, et des audits de suivi seront réalisés annuellement afin de s'assurer que les non-conformités relevées dans le processus de certification ont fait l'objet de mesures correctives dans les délais prescrits. De plus, afin d'apposer une étiquette distinctive affichant le logo FSC sur leurs produits, les usines de Tembec devront élaborer un système de suivi des approvisionnements pour obtenir un **certificat de chaîne de traçabilité** destiné à contrôler la mise en marché des produits tirés des forêts certifiées.

Fondé en 1993, le Forest Stewardship Council est une organisation non gouvernementale internationale qui a mis au point le seul système de certification forestière reconnu à l'échelle mondiale par les peuples autochtones, les groupes environnementalistes, les mouvements ouvriers et l'industrie. Le système de certification nécessite la tenue de consultations auprès de l'ensemble des utilisateurs de la forêt et des parties intéressées et garantit une évaluation indépendante des pratiques de gestion forestière des entreprises.

Tembec est une importante société intégrée et diversifiée de produits forestiers. Ses installations sont situées principalement en Amérique du Nord et en France, et elle emploie environ 10 000 personnes. Les actions ordinaires de Tembec sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole TBC. De plus amples renseignements sur Tembec sont accessibles à son site Web, à [www.tembec.com](http://www.tembec.com)

*Le présent communiqué comporte des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations ont trait aux objectifs, projections, estimations, attentes ou prévisions formulés par la Compagnie ou la direction, et peuvent être exprimés par des mots tels « prévoir », « estimer », « s'attendre » et « projeter » ou des mots du genre. De telles déclarations sont fondées sur certaines estimations ou analyses faites par la Compagnie à la lumière de son expérience et de sa perception des développements futurs. Ces déclarations comportent différents risques et incertitudes incluant, mais sans en exclure d'autres, des changements touchant les taux de change, les prix de vente des produits, les coûts des matières premières et les coûts d'exploitation ainsi que d'autres facteurs indiqués dans nos dépôts périodiques de*

*prospectus auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières du Canada et des États-Unis. Elles comportent différents risques et incertitudes, dont de nombreux que la Compagnie ne maîtrise pas, de sorte que les initiatives et résultats réels pourraient différer considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus aux présentes. La Compagnie n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser une déclaration prospective quelle qu'elle soit, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres.*

-30-

<b>Renseignements :</b>	Élaine Marchand Coordonnatrice, Certification forestière Tembec Inc, GRF-Québec Tél. : (819) 333-8900 poste 2226	Maia Becker Responsable des communications et des services à la clientèle Forest Stewardship Council Canada Tél. : (416) 778-5568 poste 25
	Marc Bouthillier Directeur général Tembec Inc, GRF-Témiscamingue Tél. : (819) 726-2621 poste 2236	Alexandre Boursier Coordonnateur SmartWood Tél. : (514) 768-0257

### **INFORMATION ADDITIONNELLE**

Tembec assume la responsabilité des aires communes 081-21 et 081-22 en vertu d'un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) accordé par le gouvernement du Québec. Ces unités couvrent plus de 1 million d'hectares et alimentent ses usines de sciage (Béarn, Témiscaming), de pâte (Témiscaming) et de bois de placage lamellé (Temlam à Ville-Marie). Cette forêt est située à la transition entre le biome de la forêt feuillue de l'est de l'Amérique du nord et le biome de la forêt boréale situé au nord de celle-ci. Cette zone de transition favorise une grande diversité de conditions climatiques qui se traduit par une importante variété de structures et compositions forestières. Ainsi, Tembec assure l'approvisionnement de plusieurs autres usines présentes en région et le nombre de différents produits et essences livrés aux usines s'élève à plus d'une vingtaine.

Le Témiscamingue est l'une des régions les moins urbanisées du Québec. La forêt couvre 90 % du territoire et elle est à 95 % publique. Cependant, le territoire est très utilisé et plusieurs activités y sont pratiquées. En plus des quatre ZEC et des 54 pourvoies, on trouve entre autres sur ce territoire une multitude de baux de villégiature, d'abris sommaires, de détenteurs de territoires de trappe et de permis d'érablière.

Le territoire en question se situe également dans les territoires traditionnels des Premières Nations d'Eagle Village, Wolf Lake, Long Point, Timiskaming, Kitcisakik et Lac Simon. Les territoires ancestraux des Premières Nations Algonquines - Anishnabe n'ont pas fait l'objet de traités ou d'ententes venant préciser la portée des droits ancestraux. Cependant, l'utilisation actuelle et historique de ce territoire et les préoccupations exprimées par ces communautés démontrent à la fois l'intérêt historique des Premières Nations pour ce territoire et le rôle qu'elles entendent continuer à y jouer.

En janvier 2001, Tembec et le WWF-Canada ont signé un accord visant la mise en place de pratiques de gestion forestière durables, respectueuses des normes FSC. La gamme de produits certifiés FSC offerts par la Compagnie augmente constamment, et inclut maintenant le bois d'œuvre, le bois dur à parquets, le papier journal, le carton, la pâte kraft blanchie de résineux de l'hémisphère nord et la pâte à haut rendement. Le logo FSC permet aux clients de choisir des produits forestiers en ayant la certitude qu'ils contribuent ainsi à la préservation des forêts du monde.